

Bee Driver - Critère 1.8 : Disposer d'un site internet

Objectif : Disposer d'un site ou d'une page internet reprenant l'ensemble des informations devant être mises à la disposition du public, telles que requises par les sous-critères spécifiques.

Lien vers le site : <https://www.beedriver.fr/label-qualite-formations>



The screenshot shows a web browser displaying the page [beedriver.fr/label-qualite-formations](https://www.beedriver.fr/label-qualite-formations). The page has a dark background with yellow text and accents. At the top right, there are navigation links: 'Accueil', 'Permis B', and 'Formules'. The main heading is 'Label "Qualité des formations au sein des écoles de conduite"'. Below this, the page is divided into two columns. The left column lists the 'Objectifs du label' (Goals of the label) with four sub-points: 'Garantie de qualité' (Quality guarantee), 'Transparence' (Transparency), 'Suivi personnalisé' (Personalized follow-up), and 'Formation continue' (Continuing education). The right column lists 'Avantages pour les écoles labellisées' (Benefits for labeled schools) with three bullet points: 'Visibilité accrue sur le site de la Délégation à la sécurité routière' (Increased visibility on the website of the Delegation for Road Safety), 'Exclusivité pour dispenser certaines formations spécifiques' (Exclusivity to provide certain specific trainings), and 'Possibilité de proposer le stage post-permis pour les conducteurs novices' (Possibility to propose the post-license stage for novice drivers). At the bottom left, there is a section titled 'Critères de qualité des formations' (Quality criteria for training). At the bottom right, there is a section titled 'Critère 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.' (Criterion 1: The conditions of information of the public on the services offered, the delays to access them and the results obtained.). A yellow circular logo with a bee is visible in the bottom right corner.

Label "Qualité des formations au sein des écoles de conduite"

Objectifs du label

- Garantie de qualité**
Le label garantit aux élèves conducteurs un enseignement de qualité et une information claire et transparente.
- Transparence**
Les écoles labellisées doivent fournir des informations détaillées sur leurs programmes, horaires et méthodes d'enseignement.
- Suivi personnalisé**
Chaque élève bénéficie d'un parcours de formation individualisé et d'un suivi pédagogique.
- Formation continue**
Les écoles labellisées s'engagent dans la formation continue de leurs enseignants.
- Amélioration continue**
Les avis des élèves sont recueillis et analysés pour améliorer constamment la qualité des formations.

Avantages pour les écoles labellisées

- Visibilité accrue sur le site de la Délégation à la sécurité routière
- Exclusivité pour dispenser certaines formations spécifiques
- Possibilité de proposer le stage post-permis pour les conducteurs novices

Critères de qualité des formations

Critère 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.

Critères de qualité des formations

+ Critère 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.

1.1 Garantie financière >

Voir le PDF

1.2 Enjeux de la formation >

1.3 Règlement intérieur >

1.4 Formations proposées >

1.5 Bilan annuel >

1.6 Promouvoir le rendez-vous post-permis pour les conducteurs novices >

1.7 Valorisation AAC >

1.8 Site ou page internet >

+ Critère 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des

Informations requises sur le site :

1. Enjeux de la formation (Sous-critère 1.2)

Mettre à disposition une documentation détaillée exposant les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves.

2. Règlement intérieur (Sous-critère 1.3)

Établir un règlement intérieur accessible et imprimable, contenant :

- Les règles d'hygiène et de sécurité.
- Les consignes de sécurité.
- L'accès aux locaux.
- L'organisation des cours théoriques et pratiques.
- La tenue vestimentaire exigée pour les cours pratiques.
- L'utilisation du matériel pédagogique.

- L'assiduité et le comportement des stagiaires.
- Les sanctions disciplinaires.

3. Rendez-vous post-permis (Sous-critère 1.6)

Promouvoir le rendez-vous post-permis pour les conducteurs novices, avec informations détaillées et modalités de mise à disposition.

4. Valorisation de l'AAC et de la CS (Sous-critère 1.7)

Encourager et valoriser l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC) et la Conduite Supervisée (CS) pour les candidats de la catégorie B du permis de conduire, via affichage et documentation.

5. Procédé d'évaluation (Sous-critère 2.2)

Décrire et formaliser le procédé d'évaluation utilisé au sein de l'école de conduite, et mettre cette information à disposition du public.

6. Procédé de positionnement en cas de demande de certification Qualiopi (Sous-critère 2.3)

Décrire les méthodes de positionnement utilisées par l'établissement en cas de demande de certification Qualiopi.

7. Prise en compte du handicap (Sous-critère 2.4)

Expliquer les modalités de prise en compte du handicap dans l'organisation des formations.

8. Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques (Sous-critère 3.1)

Définir et publier les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques (horaires, distanciel, présentiel, etc.).

9. Traitement des réclamations (Sous-critère 7.4)

Décrire les modalités de traitement des réclamations de toutes les parties prenantes, y compris les méthodes de recueil, accusé de réception, délais de réponse et de traitement.

Modes de financement de la formation : Publier une section dédiée aux différents modes de financement de la formation préparatoire aux examens du permis de conduire, incluant le permis à un euro par jour, les aides régionales, et autres options de financement.

Engagement sur l'Honneur : Nous, Bee Driver, nous engageons sur l'honneur à ce que toutes les informations requises par les sous-critères mentionnés soient disponibles et accessibles sur notre site internet, et qu'elles puissent être imprimées par toute personne en faisant la demande.

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez nous contacter à :
contact@beedriver.fr.